



BREAK BREAK...

MUTUALISATION DES XP

Le 7 septembre 2020

CRISE DANS L'AÉRIEN... ET DANS LE DIALOGUE SOCIAL

Rendre les contrôleurs redevables vis-à-vis de l'administration, **les endetter en jours rémunérés mais non réalisés**, tel est le principe perfide imaginé en plein milieu de la crise sanitaire, avec la mutualisation d'expérimentations devenues brutalement bien encombrantes.

Trop excitée à l'idée de créer ce précédent unique, l'administration pourtant sous le feu bien malheureux de l'opinion publique et des détracteurs de la DGAC, vient d'effectuer **une nouvelle volte-face en revenant sur les conditions d'acceptabilité de la mutualisation**.

Alors que la DSNA écrivait dans son communiqué de juin qu'« *en fonction de l'avis du CT, les expérimentations seront soit poursuivies dans ce nouveau cadre, soit suspendues* », voilà désormais qu'un seul vote POUR en CT suffirait à engager la mutualisation même si l'avis du CT est négatif. Et pire encore, même si les syndicats représentant le tiers des contrôleurs de l'organisme s'y opposent... **Des engagements bafoués et une parole qui ne vaut plus rien.**

L'UNSA-ICNA rappelle au sujet des conditions de travail que malgré tous les protocoles et expérimentations, **la norme reste les 32h et le 1j/2 sur le cycle.**

Le double discours de l'administration sur une soi-disant urgence à gérer la soudaine surcapacité de la DSNA devient inacceptable. Si elle souhaite parler de surcapacité, qu'elle commence par supprimer les 36h, les vacances complémentaires, les densifications du cycle, les restrictions de congés, etc...



Aucun projet de modification de l'arrêté *Complément Part Fonction* présenté aux syndicats, mais des CT locaux annoncés pour la fin du mois dans tous les centres en expé.

Une légitimité de ces expérimentations issue du protocole 2016, mais la clause d'acceptabilité prévue dans ce même protocole une nouvelle fois bafouée.

L'UNSA-ICNA dénonce cette parodie de dialogue social de crise !

L'administration peine à justifier l'intérêt opérationnel des expérimentations, mais souhaite tout de même les maintenir et se bat pour les financer dans ce budget de crise... Ce seul constat devrait alerter les contrôleurs qui savent pourtant bien que l'administration ne fait jamais de cadeau.

« Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. »



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

www.icna.fr